



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Conseil municipal du 11 AVRIL 2023

PROCES VERBAL

L'an deux-mille-vingt-trois, le quatorze du mois de mars à dix-huit heures trente se sont réunis en dans le lieu ordinaire de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le huit mars deux-mille-vingt-trois

Présents : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX MICHEL - Jean-Pierre PRAT - Maribel SOARES - Cyril CHERIGNY - Jean-Roger THUILLIAS - Michel BARSE - Nathalie TRIGANT - Corinne BAGNAUD - Isabelle BERNADET - Elodie KOPF - Vincent TRISTRAM

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Benoit DULAU procuration à Elodie KOPF
Hélène BURESI procuration à Vincent TRISTRAM

Absent(s) excusé(s) : Benoit DULAU – Hélène BURESI – Mathieu OLIVEIRA (arrivé à 19h12)

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Nathalie TRIGANT

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

- Nomination du Secrétaire de séance,
- Approbation du PV du Conseil municipal du 14 mars 2023,

- 1- ~~CA22/BP23 2023-022~~ : Approbation du Compte de Gestion – Budget Principal,
- 2- ~~CA22/BP23 2023-023~~ : Approbation du Compte de Gestion – Budget Annexe Halte Nautique,
- 3- ~~CA22/BP23 2023-024~~ : Approbation du Compte Administratif – Budget Principal,
- 4- ~~CA22/BP23 2023-025~~ : Approbation du Compte Administratif – Budget Annexe Halte Nautique,
- 5- ~~CA22/BP23 2023-026~~ : Affectation du résultat 2022 – Budget Principal,
- 6- ~~CA22/BP23 2023-027~~ : Affectation du résultat 2022 – Budget Annexe Halte Nautique,
- 7- ~~CA22/BP23 2023-028~~ : Subventions d'équilibres – Budget CCAS et Budget Annexe Halte Nautique,
- 8- ~~CA22/BP23 2023-029~~ : Attribution et répartition des subventions aux Associations,
- 9- ~~CA22/BP23 2023-030~~ : Vote des taux des taxes municipales,
- 10- ~~CA22/BP23 2023-031~~ : Vote du Budget primitif – Budget Principal,
- 11- ~~CA22/BP23 2023-032~~ : Vote du Budget primitif – Budget Annexe Halte Nautique,

Commission Finances :

- 12- ~~2023-033~~ : Provision pour créances douteuses – Budget principal,
- 13- ~~2023-034~~ : Provision pour créances douteuses – Budget Annexe Halte Nautique,

La séance est ouverte à 18h32

➤ **Désignation du Secrétaire de séance**

Mme Nathalie TRIGANT est nommée Secrétaire de séance.

➤ **Approbation des PV du 14 mars 2023**

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en complément lors de la séance.

➤ **Le Mot du Maire**

- Certaines délibérations ne vont pas pouvoir être votées pour des différences de chiffres entre le compte administratif et le compte de gestion pour le budget principal.
- Prochain Conseil municipal, le 24 avril 2023.
- Ouverture de la piscine au public la semaine prochaine.

Délibérations à l'ordre du jour

2023-022 Approbation du Compte de gestion budget annexe – Halte Nautique

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressés pour le budget annexe - Halte Nautique pour l'exercice 2022, par le Comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- **ADOpte** le compte de Gestion de l'exercice budgétaire 2022 du budget annexe - Halte Nautique,

2023-023 Approbation du Compte Administratif budget annexe – Halte Nautique

COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE HALTE NAUTIQUE						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés 2021		66 344,42€		7 690,33€		74 034,75€
Opération de l'exercice	14 266,68€	5 000,00€	2 973,82€	1 754,17€	17 240,50€	6 754,17€
TOTAL	9 266,68€		1 219,65€		10 486,33€	
Résultat		57 077,74€		6 470,68€		63 548,42€
Reste à réaliser						
TOTAL CUMULÉ		57 077,74€		6 470,68€		63 548,42€

Monsieur le Maire entendu, sortant de la salle du Conseil, et ne prenant pas part au vote,
Le Président de séance ad hoc désigné, Monsieur Jean-Roger THUILLIAS,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser 2022,
- **VOTE et ARRÊTE** de manière séparée les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2023-024 Affectation du résultat 2022 budget annexe – Halte Nautique

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d' exécution N-1	R001 : solde d' exécution N-1
	6 470,68 €		42 811,06 €
			R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			14 266,68 €

2023-025 Subventions d'équilibres au CCAS et budget annexe Halte Nautique

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** une subvention d'un montant de 6 729,55€ au Budget CCAS 2023,
- **DIT** que cette somme sera inscrite au compte 657362 du budget primitif 2023 de la commune et au compte 74741 du budget du CCAS 2023.
- **VOTE** une subvention d'un montant de 10 000,00€ au Budget Halte Nautique 2023,
- **DIT** que cette somme sera inscrite au compte 657364 du budget primitif 2023 de la commune et au compte 7474 du budget de la Halte Nautique 2023.

2023-026 Attribution et répartition des subventions aux associations

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	Abstentions et non participation au débat pour le vote de la subvention
ACCA Les Blaireaux	225,00€	Monsieur Michel BARSE
Amicale Laïque	2 000,00€	
Association Cubzacaïse Tennis	1 500,00€	
Association des Maires du Canton	170,00€	Monsieur Alain TABONE
Association des Paralysés de France	60,00€	
Comité contre le cancer	60,00€	
Comité des Fêtes de Cubzac les Ponts	5 000,00€	Messieurs Cyril CHERRIGNY – Jean-Roger THUILLIAS – Michel BARSE
Comité Secours Populaire	150,00€	
Cubzac Country	200,00€	

FNACA	150,00€	
Football Club Cubzac	1 500,00€	
Pêcheurs et Plaisanciers de Cubzac les Ponts	150,00€	
Parents d'élèves de Cubzac	150,00€	
Joyeux Cubzac	450,00€	Monsieur Michel BARSE
Les Restos du Cœur	150,00€	
OMSSCA	6 000,00€	Madame Corinne JEANDONNET – Isabelle BERNADET – Elodie KOPF Messieurs Gérard BAGNAUD – Michel BARSE – Mathieu OLIVEIRA – Cyril CHERIGNY
Pétanque Cubzacaïse	350,00€	
Martial Full Fighting	500,00€	
Banque Alimentaire	150,00€	
Sauvons Cubzac	00,00€	Messieurs Cyril CHERIGNY – Jean-Roger THUILLIAS – Michel BARSE
Les Pot'Iront au Jardinnet	500,00€	Vincent TRISTRAM – Maribel SOARES – Elodie KOPF – Isabelle BERNADET
Sous -TOTAL	19 515,00€	
Subventions EXCEPTIONNELLES	2 485,00€	
TOTAL	22 000,00€	

Il est à noter que le vote se fera individuellement pour chaque subvention déterminé dans le tableau ci après. Qu'il convient que les conseillers municipaux en exercice et étant partie prenante d'une association ne participeront pas au vote.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré ligne par ligne, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** chaque subvention de manière individuelle, les conseillers partie prenante dans une association ne participant pas au vote,
- **REPARTIT** comme énoncé les subventions pour l'année 2023,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget 2023 au compte 6574.

2023-027 Vote des taux des taxes municipales

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** une augmentation de 1,033969 du coefficient de variation proportionnelle des taux des taxes municipales pour l'année 2023,
- **APPROUVE** les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :

	Bases d'imposition effectives 2022	Taux voté en 2022	Bases prévisionnelles 2023 d'imposition	Taux voté en 2023	Produits prévisionnels correspondants 2023
Taxe Foncier Bâti	2 207 541	35,32	2 402 000	36,52	877 210,00€
Taxe Foncier Non Bâti	40 575	46,89	42 700	48,48	20 701,00€

Taxe d'habitation	112 927	10,96	120 945	11,33	13 703,00€
				Total	911 614,00€

- **PREND** en compte le calcul du coefficient correcteur et son taux à 0,964809,
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

2023-028 Vote du Budget primitif 2023 – Budget Annexe Halte Nautique

Arrivée M. Oliveira 19h12

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	ordre		Réelles	Ordre
Exploitation	011- Charges à caractère général	3 280,35€		74- Dotations et participations	10 000,00€	
	66 - Charges financières	3 161,57€		75 – Autres produits de gestion courante	11 951,24€	
				77 – Produits exceptionnels	1 000,00€	
				002 - Excédent antérieur reporté de Fonctionnement		6 470,68€
	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		53 062,00€	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		30 082,00€
	Total	6 441,92€	53 062,00€	Total	22 951,24€	36 552,68€
	Total de la section de fonctionnement	59 503,92€		Total de la section de fonctionnement	59 503,92€	
	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	ordre		Réelles	Ordre
Investissement	16 – Emprunts et dettes assimilées	14 266,68€		16 – Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00€	
	21 – Immobilisations corporelles	62 554,54€		10 – Dotations, fonds divers et réserves	14 266,68€	
	020 -Dépenses imprévues d'investissement		3 236,32€	001 – Excédent antérieur reporté d'investissement		42 811,06€
	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		30 082,00€	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		53 062,00€
	Total	76 821,42€	33 318,32€	Total	14 266,68€	95 873,06€
	Total de la section d'investissement	110 139,74€		Total de la section d'investissement	110 139,74€	

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** le vote du budget au niveau de chaque section et plus particulièrement de chaque chapitre comme indiqué ci-avant,
- **APPROUVE** la balance générale du budget primitif de la Halte nautique pour l'exercice 2023 de la manière suivant :

Balance Générale du Budget Annexe

- Investissement
 - o Dépenses **110 139,74...€**
 - o Recettes **110 139,74...€**

- Fonctionnement
 - o Dépenses 59 503,92...€
 - o Recettes 59 503,92...€

2023-029 Provision pour créances douteuses – Budget Annexe Halte Nautique

Créances restant à recouvrer		Application du mode de calcul selon la délibération n°2021-27	
Exercice de prise en charge de la créance	Montant total	Taux de dépréciation	Montant du stock de provisions à constituer
2021 (N-1)	00,00€	0%	00,00€
2020 (N-2)	00,00€	25%	00,12€
2019 (N-3)	2 564,99€	50%	1 282,50€
Antérieur à 2019	00,00€	100%	00,00€
	2 564,99€		1 282,50€

Le Maire propose donc au Conseil municipal d'approuver le mode de calcul des créances douteuses comme énoncé ci-avant pour l'exercice 2023 et ceux à venir, et de provisionner la somme de 1 282,50€ au compte 6817 « Dotation aux provisions / dépréciation des actifs circulants » au budget principal.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le mode de calcul permettant la détermination de la provision des créances douteuses à compter de l'exercice budgétaire 2023 et ceux à venir,
- **DÉCIDE** d'inscrire une provision d'un montant de 1 282,50€ au compte 6817 « Dotation aux provisions / dépréciation des actifs circulants » au Budget Annexe – Halte Nautique.

2023-030 Vote du Budget primitif 2023 – Budget Principal

Questions de Mme Hélène BURESI :

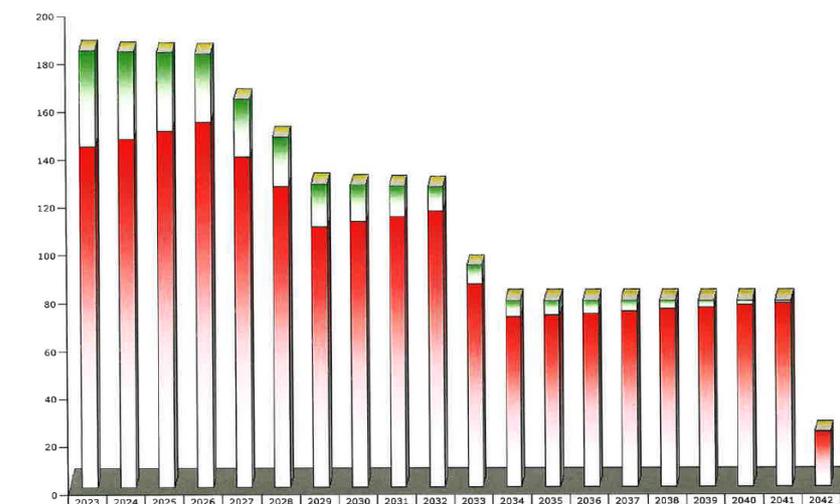
- Investissement retardé sur le Chemin de la Redoute (non listé dans les investissements 2023).

Alain TABONE : Comme indiqué, nous devons voter un budget de manière sincère. Il est difficile de prévoir une recette qui n'est pas à ce jour certaine sur l'exercice pour pouvoir inscrire cette dépense. Nous travaillons pour et une décision modificative viendra compléter ce budget au regard de l'avancée des projets.

- Besoin de comprendre le niveau d'endettement de la commune pour aussi comprendre la situation en 2023 et dans les quelques années qui viennent – quel est le reste à rembourser et pendant combien de temps.

Alain TABONE : Pour simplifier la lecture voici une vision à long terme de la courbe des emprunts pour la commune avec un remboursement à prévoir jusqu'en 2042.

Courbe des remboursements



- Du fait d'une classe qui ferme ou pas de classes dans l'extension à la rentrée 2023, y a t il des réductions possibles sur certaines dépenses envisagées sur l'école en 2023.

Alain TABONE : Les locaux sont également envisagés pour le périscolaire et donner un confort de travail. Nous allons déjà récupérer une classe de maternelle pour faire la garderie maternelle dans les locaux et avoir un espace propre. La gestion de l'école n'est pas le fait du nombre de classe au niveau du financier.

- Bâtiment du port – quel est l'accord avec les restaurateurs, Quel montant de loyer et à partir de quand

Alain TABONE : Aujourd'hui le loyer se fera en fonction de la date réelle de l'ouverture qu'il est difficile de fixer. Le loyer sera progressif afin de limiter l'impact du retard également pour les restaurateurs.

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	011- Charges à caractère général	537 860,00€		013 – Atténuation de charges	25 000,00€	
	012- Charges de personnel	1 071 500,00€		70 – Produits des services du domaine ...	105 901,69€	
	014 – Atténuation de produits	0,00€		73 – Impôts et taxes	1 221 173,00€	
	65 – Autres charges de gestion courante	165 726,00€		74- Dotations et participations	443 000,00€	
	66 - Charges financières	41 928,92€		75 – Autres produits de gestion courante	45 100,00€	
	67 – Charges exceptionnelles	15 500,00€		76 - Produits financiers	20,00€	
	68 – Dotation aux provisions	2 000,00€				
	022 – Dépenses Imprévus de fonctionnement		99 638,41€	77 – Produits exceptionnels	157 000,00€	
	023 – Virement à la section d'investissement		50 000,00€	002/ Excédent antérieur reporté de Fonctionnement		206 570,78€
	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		244 612,14€	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		25 000,00€
	Total	1 834 514,92€	394 250,55€	Total	1 997 194,69€	231 570,78€
	Total de la section de fonctionnement	2 228 765,47€		Total de la section de fonctionnement	2 228 765,47€	

	Chapitres budgétaires	Dépenses		Chapitres budgétaires	Recettes	
		Réelles	ordre		Réelles	Ordre
Investissement	20 – Immobilisations incorporelles	00,00€		13 – Subventions d'investissement	160 374,00€	
	16 – Emprunts et dettes assimilées	144 338,00€		16 – Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	00,00€	
	21 – Immobilisations corporelles	712 762,92€		10 – Dotations, fonds divers et réserves	403 853,12€	
	RAR 2022 (intégré au 21)	1 972 879,96€		RAR 2022 (intégré au 13)	609 546,97€	
				001 – Excédent antérieur reporté d'investissement		1 385 713,51€
	020 – Dépenses imprévues d'investissement		00,00€	021 – Virement de la section de fonctionnement		50 000,00€
				021 – Immeuble de rapport	150 000,00€	
	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		20 000,00€	040 / 041 / 042 – Opération d'ordre entre sections		90 493,28€
	Total	2 829 980,88€	20 000,00€	Total	1 323 774,09€	1 526 206,79€
	Total de la section de fonctionnement	2 849 980,88€		Total de la section de fonctionnement	2 849 980,88€	

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** le vote du budget au niveau de chaque section et plus particulièrement de chaque chapitre comme indiqué ci-avant,
- **APPROUVE** la balance générale du budget primitif du budget principal pour l'exercice 2023 de la manière suivant :

Balance Générale du Budget Principal

- Investissement
 - o Dépenses 2 849 980,88 .. €
 - o Recettes 2 849 980,88 .. €
- Fonctionnement
 - o Dépenses 2 228 765,47 .. €
 - o Recettes 2 228 765,47 .. €

Parole aux Adjoints

NEANT

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h06.